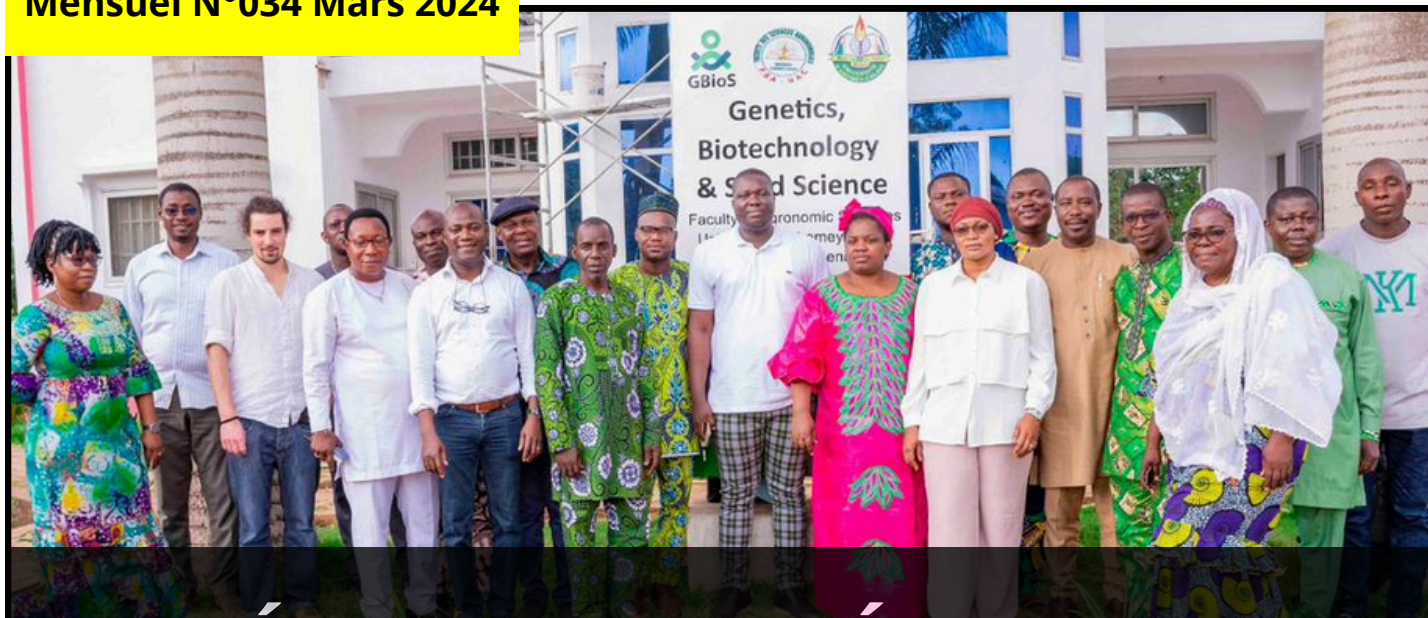




Mensuel N°034 Mars 2024



COOPÉRATION BILATÉRALE ENTRE LE BÉNIN ET LA BELGIQUE : Le Consortium du projet e-Anacarde en mission de formulation



RENCONTRE FENAPAB - COSI/BENIN :

La protection sociale des producteurs au cœur des échanges



PROJET PRO-CASHEW :

Une mission dans les communes d'intervention au Bénin

CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 2023-2024 DES NOIX DE CAJOU AU BENIN :

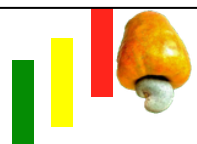
L'État fixe les conditions de déroulement

AU TERME DU PROGRAMME DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DANS LES FILIERES AGRICOLES (DEFIA 4) :

Des Producteurs témoignent leur gratitude à l'endroit de Enabel

SOMMAIRE

01 - EDITORIAL	p4
02 - COOPÉRATION BILATÉRALE ENTRE LE BÉNIN ET LA BELGIQUE : Le Consortium du projet e-Anacarde en mission de formulation	p5
03 - AU TERME DU PROGRAMME DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DANS LES FILIERES AGRICOLES (DEFIA 4) : Des Producteurs témoignent leur gratitude à l'endroit de Enabel	p6
04 - URPCA ZOU-COLLINES : Des Conseillers Agricoles de la FENAPAB/PACOFIDE formés sur la mesure de la qualité des noix brutes de cajou	p7
05 - PRODUCTION D'ANACARDE : Tout sur le système d'irrigation goutte à goutte	p8
06 - CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 2023-2024 DES NOIX DE CAJOU AU BENIN : L'État fixe les conditions de déroulement	p9
07 - A TRAVERS UN ATELIER DE RECYCLAGE, Enabel/PARSAD renforce les capacités des Conseillers Agricoles et Qualiticiens de l'Usine Afokantan sur le contrôle de la qualité des noix de cajou	p9
08 - POUR UNE BONNE CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION : Des producteurs de Gommey sensibilisés sur la détermination de la qualité de noix brutes de cajou	p10
09 - MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL TECHNIQUE "PRODUCTION VÉGÉTALE" : Une équipe de la FENAPAB était à Pèrèrè, Parakou, Djougou et Savè	p11
10 - PARTENARIAT Enabel/ FENAPAB : Un nouveau Programme pour consolider les acquis de DEFIA4 /Enabel	p11
11 - PROJET E-ANACARDE : La mission de formulation du Consortium se poursuit sans anicroche	p12
12 - MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL TECHNIQUE "PRODUCTION VÉGÉTALE" : 36 motos distribuées grâce au partenariat FENAPAB-PACOFIDE/ATDA4	p13
13 - RENCONTRE FENAPAB - COSI/BENIN : La protection sociale des producteurs au cœur des échanges	p16
14 - PROJET PRO-CASHEW : Une mission dans les communes d'intervention au Bénin	p17
15 - SÉANCE DE RECYCLAGE DANS LE BORGOU SUD : Des conseillers agricoles savent un peu plus sur le contrôle de qualité des noix de cajou	p18
16 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'URCPA OUÉMÉ PLATEAU : Le Conseil d'Administration (CA) rend compte à ses membres . Trois grandes recommandations proposées par l'AGO au C.A	p18
17 - CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION DE LA NOIX DE CAJOU ANNÉE 2024 EN CÔTE D'IVOIRE : Le gouvernement fixe le prix plancher à 275F CFA/Kg	p19
18 - LANCEMENT OFFICIEL DE LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION DE LA NOIX BRUTE DE CAJOU AU TITRE DE L'ANNÉE 2024 AU BURKINA FASO : 310F CFA/Kg comme prix plancher adossé au KOR 45	p19



L'EQUIPE DE REDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Mohamed BARANON

REDACTION

Wahabou ISSIFOU

Ferdinand GBEDE

Salami MOUBARAK

Mickaël SEIDOU

CREATION ARTISTIQUE

Wahabou ISSIFOU

CREDITS PHOTOS

Wahabou ISSIFOU

Directeurs Régionaux URCPA

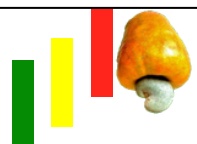
Conseillers FENAPAB

SIEGE DE LA FENAPAB

Résidence Ex-Carder Borgou, Parakou

Tél : +229 69 91 65 37

www.fenapab.org



EDITORIAL

Chers lecteurs et lectrices

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons ce premier numéro de notre mensuel de l'année 2024, mettant en lumière les activités dynamiques et passionnantes de la Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin (FENAPAB) au cours des trois derniers mois.

Nos articles détaillent les activités dans nos différentes communes d'intervention, ainsi que les stratégies mises en œuvre par la FENAPAB pour promouvoir et développer ce secteur crucial de notre économie.

Nous vous invitons également à plonger dans les activités florissantes des quatre Unions Régionales des Coopératives de Producteurs d'Anacarde (URCPA) membre de la FENAPAB. Ces unions régionales jouent un rôle essentiel dans la coordination des efforts, la formation des membres, et la promotion des bonnes pratiques agricoles, contribuant ainsi à renforcer la compétitivité et la durabilité de notre filière cajou.

En parcourant ces pages, vous découvrirez l'engagement indéfectible des producteurs, des transformateurs, et de tous les acteurs impliqués dans la filière anacarde pour assurer son développement harmonieux et pérenne au Bénin et hors de nos frontières.

Nous vous souhaitons une lecture enrichissante et inspirante, et restons à l'écoute de vos commentaires et suggestions pour continuer à améliorer nos publications.

Bien cordialement

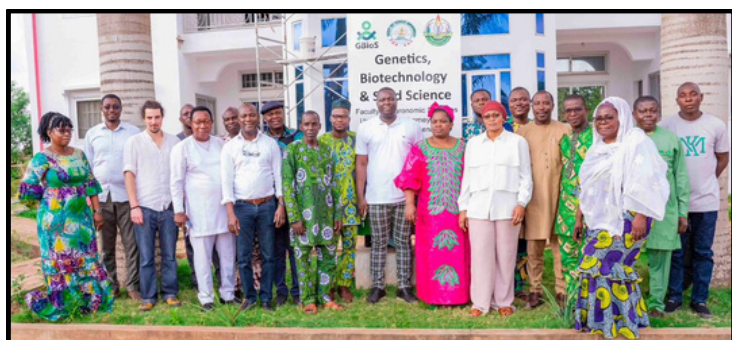


Mohamed BARANON
Directeur Général FENAPAB

COOPÉRATION BILATÉRALE ENTRE LE BÉNIN ET LA BELGIQUE

Le Consortium du projet e-Anacarde en mission de formulation

Dans le but d'obtenir un financement de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES) pour le projet "e-Anacarde", le consortium du projet organise une mission de formulation au Bénin du 07 au 13 janvier 2024 à l'unité de Génétique, Biotechnologie et Science des Semences (GBioS) de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi.



E-Anacarde est un Projet de Recherche pour le Développement (PRD) qui s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Bénin et la Belgique. Son consortium est constitué de l'IFA-Bénin, la FENAPAB, l'Université d'Abomey-Calavi, l'Université de Namur, l'Université Catholique de Louvain, l'Université de Liège, l'Université de Parakou, la Direction de la Statistique Agricole du MAEP, l'INRAB, ERTICO-ITS Europe et African School of Economics.

Le projet e-Anacarde ambitionne d'améliorer la performance de la filière Anacarde du Bénin ainsi que les revenus de ses acteurs au travers d'une approche pluridisciplinaire, multi partenariale et de déploiement intégré d'outils innovants de recherche et de développement.

Ce projet est en attente de financement pour être mis en œuvre. C'est dans ce contexte que les initiateurs dudit projet ont organisé le 7 janvier 2024 la visite des producteurs d'anacarde de Kétou qui a connu la participation effective des professeurs d'Université de Namur, d'Abomey Calavi, de Parakou ; de la Présidente de la FENAPAB accompagnée du Directeur Général, du Responsable suivi Évaluation, des Présidents de l'URCPA Ouémé Plateau, de l'UCCPA de Kétou et de la CVPA d'Adakplamey. Le Président du conseil de surveillance de la FENAPAB et les Conseillers Agricoles de l'URCPA Ouémé Plateau étaient également mobilisés pour la réussite de la visite.

Cette visite a pour objectif de s'enquérir des services développés par la FENAPAB à ses coopérateurs, coopératives et membres, des difficultés rencontrées et les approches de solutions apportées aux difficultés. Ceci a permis d'échanger avec la coopérative d'Adakplamey, de visiter leur magasin de stockage et de visiter la plantation d'un des membres de la coopérative.

A la suite de la visite de terrain, et toujours dans la logique de formulation du projet e-Anacarde, il a été organisé le lundi 08 Janvier 2024, à l'unité de Génétique, Biotechnologie et Science des Semences (GBioS) de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi, un atelier d'échange sur les enjeux et les opportunités de la filière anacarde du Bénin. Étaient présents, IFA-Bénin (Secrétaire Permanent et le SG), l'ATDA4 Agence Territoriale de Développement Agricole - ATDA du Pôle 4 (Directeur Général), l'INRAB, DSA, l'URCPA Zou Collines (Président),

FENAPAB (Présidente du CA, Directeur Général, le Responsable Suivi-Evaluation), Tolaro Global (DG), Nassara BENIN (le DG A), AFFOKANTAN (Responsable Approvisionnement), FeNaPAC (Ex Président), les Professeurs des Universités, de Parakou, d'Abomey Calavi, de Namur et un expert en formulation de projet.

La journée est consacrée à :

- Identifier les obstacles (propres aux acteurs et contextuels) rencontrés par les bénéficiaires finaux directs dans leur pratique, des solutions déjà mis en place et des solutions/pistes qu'ils recommandent pour les régler/les contourner
- Identifier les besoins en recherche (connaissances/compétences) et des autres besoins des bénéficiaires finaux directs
- Élaborer l'Arbre à Problèmes (AP)
- Identifier les acteurs et facteurs potentiellement favorables et défavorables par rapport au projet et à l'objectif spécifique.



AU TERME DU PROGRAMME DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DANS LES FILIERES AGRICOLES (DEFIA 4).

Des Producteurs témoignent leur gratitude à l'endroit de Enabel

Le programme Développement de l'Entrepreneuriat dans les Filières Agricoles (DEFIA 4) né pour consolider le partenariat entre l'Union Régionale des Coopératives de Producteurs d'Anacarde Atacora Donga (URCPA AD) et Enabel, est à son terme. Il a permis à faciliter la restructuration et le transfert des responsabilités de l'URCPA vers les Unions Communales. Un objectif qui a été atteint et qui est même en voie de donner naissance à un autre programme, le Projet d'Appui à une Agriculture Résiliente et à la construction de Systèmes Alimentaires Durables (PARSAD/Enabel) sur la période 2024/2025. Ce dernier permettra de consolider les acquis du Programme DEFIA 4. A cet effet les acteurs expriment ici leur gratitude à l'endroit de Enabel. Ci-dessous quelques déclarations :



« Nous sommes très fiers de ENABEL avec tout ce qu'ils nous faits surtout pour la vente groupée avec Colruyt. Ces frais de gestion ont beaucoup aidé ma CVPA. A base de ces frais de gestion, ma CVPA a pu faire 15 tables et bancs pour offrir à l'Ecole Primaire Publique de Maka. La population est très fière. Je veux demander à ENABEL de continuer, même si ce n'est pas dans les départements de l'Atacora, de continuer dans les autres départements pour qu'ils puissent faire ce que nous avons fait. A part ça, la commune de Kouandé est fière avec les primes qui sont venues l'année dernière c'est-à-dire la campagne 2022-2023. Je suis très content parce que la vente groupée dans la commune de Kouandé

Salifou SOUNON KPERA, Président UCCPA Kouandé va prendre cette année encore. »

« L'URCPA Atacora Donga a bénéficié avec Enabel, des Conseillers Agricoles qu'il a déployé sur le terrain, qui ont vraiment aidé nos producteurs à la base. Ils ont vraiment travaillé. Il a mis des comptables pour les sorties et entrées d'argent, ce qu'on n'avait pas. Enabel a aussi aidé à ce que la vente groupée soit vraiment bien organisée. Nos Producteurs à la base ont également bénéficié de beaucoup de formations avec Enabel. On souhaite que Enabel continue, c'est vrai qu'Enabel souhaite qu'on soit autonome, mais d'ici quelques années, on sera autonome. Je tiens à remercier vraiment Enabel pour son soutien de tous les jours. »



Paul KPANTI N'KOUËI, Président URCPA Atacora Donga



« Sans mentir, on a travaillé avec plusieurs projets programmes, Enabel est un Projet digne de nom. Avec Enabel, aujourd'hui plusieurs Producteurs savent ce qu'on appelle Anacarde, comment entretenir une plantation. Ils ont beaucoup fait, avec eux on a eu des magasins, des sacs de jute, des bascules, ils ont même encore primé les meilleurs producteurs en 2022. Je souhaite que Enabel continue par nous accompagner. »

Issaka BESSEKOUROU, Président UCCPA Bassila

« Franchement, nous allons remercier le partenaire Enabel parce que ce qu'il a fait est très énorme. Nous avons vu de nos yeux que Enabel a contribué pour le développement de la FENAPAB. Enabel a commencé d'abord par mettre un système d'amélioration de la qualité. On est reconnaissant pour ça avec l'introduction des plants améliorés. Après la production, il faut vendre, et c'est là qu'on remercie encore Enabel. Aujourd'hui, les producteurs sont heureux. Les communes où Enabel a intervenu pour la production Bio aujourd'hui, c'est la joie. Les outils techniques, Enabel en a donnés. Nous remercions Enabel et ses Techniciens qui ont mis du sérieux pour exécuter le programme que Enabel a initié en faveur des Producteurs. Nous leur adressons nos félicitations au nom de tous les producteurs. Nous allons demander à ce que tous ce que Enabel a fait ne tombe pas à l'eau. »



Vincent BECOUROU BRISSO, Troisième responsable à la commercialisation, production à la FENAPAB

Des Conseillers Agricoles de la FENAPAB/PACOFIDE formés sur la mesure de la qualité des noix brutes de cajou



La salle de réunion de l'Union Régionale des Coopératives de Producteurs d'Anacarde Zou-Collines (URCPA/Z-C) a servi de cadre, le lundi 4 mars 2024, à une session de formation/recyclage de 15 conseillers agricoles de la Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin (FENAPAB) sous PACOFIDE. C'était sous la facilitation des Superviseurs Constant SESSOU et Ganiou SADOU. Étaient également présents à cette session le représentant du CCeC ATDA de la commune de Glazoué Gaël ADANDEDJAN et le Directeur Départemental de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche des Collines Fulbert AIGBANI.

« Mesure de la qualité des noix brutes de cajou, méthodologie et outils de collecte sur les rendements des membres UCA », c'est le thème autour duquel la séance s'est déroulée. Dans un premier temps, les participants ont été outillés sur les critères et démarches à mener pour la détermination de la qualité des noix à travers les critères tels que le grainage, les taux d'humidité et de défaut, et le KOR.

Dans un second temps, les conseillers agricoles formés en groupes, avec leurs kits KOR, ont touché du doigt les réalités de terrain. Ils ont enfin, pris connaissance, dans une approche participative, de la méthodologie de collecte des données de rendements. Et grâce aux questions/réponses, les participants sortent satisfaits de cette session.

Gaël ADANDEDJAN, représentant CCeC ATDA, a dit l'importance de cet atelier de recyclage dont la finalité est d'obtenir des données fiables et exploitables. Il a enfin exprimé l'engagement de l'ATDA pour le suivi post formation pour l'atteinte des objectifs.

Le DDAEP Fulbert AIGBANI n'a eu que des mots d'encouragement à l'endroit de la FENAPAB qui a su, selon lui, mettre les choses dans leurs contextes en référence aux réformes dans le secteur de l'agriculture.

PRODUCTION D'ANACARDE**Tout sur le système d'irrigation goutte à goutte**

L'irrigation goutte à goutte est une méthode d'irrigation qui permet d'optimiser la consommation d'eau d'irrigation en termes de résultats de production et d'économies d'eau. En quoi consiste-t-il réellement ? Quand est-ce que son utilisation intervient et sur quelle durée dans la production ? Quel est son importance ? Pour répondre à ces interrogations, nous sommes allés à la rencontre de Darius N'TCHA, il est un conseiller agricole. Lisez plutôt ses réponses.

FENAPAB : En quoi consiste réellement le système d'irrigation goutte à goutte ?

Conseiller Agricole Darius N'TCHA : Le système d'irrigation est un système visant à amener l'eau au sol grâce à l'utilisation de conduites d'égouttement. Dans la production d'anacarde, le matériel utilisé est généralement des bidons de 1,5 litre dont la base est sectionnée (percé) pour faciliter l'apport d'eau et le bouchon légèrement fermé (ou percé) pour régler la pression de l'eau. Le bidon est suspendu à la verticale attachée à un piqué près du plant.

Quand est-ce que son utilisation intervient et sur quelle durée ?

Son utilisation intervient pendant la sécheresse c'est-à-dire après l'arrêt des pluies. Elle peut durer 5 mois (de Décembre en Avril) selon le temps que prend la saison sèche.

Quelle est son importance ?

Grâce à l'utilisation d'un système d'irrigation goutte à goutte, l'eau est libérée près des plantes afin de ne mouiller que la partie du sol où poussent les racines, avec une économie d'eau considérable, contrairement à l'irrigation par aspersion, ce qui implique l'humidification de l'ensemble du profil du sol. En utilisant des



systèmes d'irrigation goutte à goutte, les applications sont plus fréquentes (généralement chaque 3 jours minimum) et cela fournit un niveau d'humidité qui fait du sol un environnement favorable dans lequel les plantes peuvent prospérer.

A-t-il des inconvénients ?

Les inconvénients sont nombreux surtout avec l'utilisation des bidons plastiques. Généralement les bouchons qui servent de canal d'égouttement sont souvent bouchés par des débris de résidus dû à l'effet du vent, empêchant l'égouttement de l'eau. Il faut également ajouter la pénibilité de l'apport de l'eau dans chaque bidon qui décourage la plupart des producteurs surtout lorsqu'on a une superficie de 05 hectares.

Quels sont vos conseils à l'endroit des producteurs ?

Nous conseillons à tous nos producteurs qui ont installé de nouvelles plantations cette année d'installer le système d'irrigation goutte à goutte afin d'éviter les mortalités de leurs plants.

CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 2023-2024 DES NOIX DE CAJOU AU BENIN

L'État fixe les conditions de déroulement



08 mars 2024. C'est la date d'ouverture de la campagne de commercialisation 2023-2024 des noix de cajou. L'information est portée à l'attention des acteurs de la filière anacarde et de la population ce mercredi 6 mars à travers un communiqué signé par les Ministres de l'Industrie et du Commerce et celui de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Pour ce qui est de la date de clôture, elle est fixée au 31 octobre 2024. Selon le même communiqué, les exportateurs de noix brutes de cajou sont agréés par le ministère de l'industrie et du commerce. Aussi, chaque exportation est subordonnée à une autorisation et se fait exclusivement par le Port de Cotonou.

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce autorise à titre dérogatoire les exportations de noix brutes, deux mois après la date d'ouverture de la campagne et après l'approvisionnement des usines locales de transformation.

Les deux ministres ont, pour finir, souhaité aux acteurs de la filière une bonne campagne de commercialisation 2023-2024 des noix de cajou.

A TRAVERS UN ATELIER DE RECYCLAGE,

Enabel/PARSAD renforce les capacités des Conseillers Agricoles et Qualiticiens de l'Usine Afokantan sur le contrôle de la qualité des noix de cajou

Renforcer les capacités des conseillers agricoles et harmoniser les démarches d'appréciation des résultats lors des contrôles conjoints sur la qualité des noix de cajou, l'établissement des Procès-Verbaux de validation et de transfert de propriété des stocks. Tel est l'objectif d'un atelier de recyclage qui s'est déroulé les 28 et 29 février 2024 dans la commune de Djougou. Il s'agit également d'éviter les erreurs d'appréciations et les contentieux survenus les années antérieures sur la validation des stocks de noix de cajou. Les bénéficiaires de cet atelier de recyclage sont les Coordonnateurs de zone, les Chargés de Programme et Conseillers Agricoles des Unions Régionales des Coopératives de Producteurs d'Anacarde des régions Atacora Donga et Borgou Alibori.

L'atelier s'est déroulé en présence des représentants de Enabel et de la Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin (FENAPAB).

Une équipe des formateurs composée de quatre techniciens chevronnés (02 qualiticiens de l'usine Afokantan, et 02 Techniciens de la FENAPAB) ont co-animé et conduit les échanges en plénière et travaux pratiques.

Deux phases ont meublé ces deux jours d'atelier de recyclage.

La première phase théorique qui s'est déroulée le premier jour a consisté à un rappel des principes, normes et techniques de contrôle de la qualité des noix brutes d'anacarde. Au travers d'une approche participative, les formateurs sont partis des connaissances et pratiques utilisées par les Conseillers Agricoles sur le terrain au cours des campagnes 2022 et 2023 pour améliorer la démarche qui sera utilisée au cours de cette campagne.



Photo de famille

ACTIVITES

A TRAVERS UN ATELIER DE RECYCLAGE,

Enabel/PARSAD renforce les capacités des Conseillers Agricoles et Qualiticiens de l'Usine Afokantan sur le contrôle de la qualité des noix de cajou

La deuxième phase a été pratique. Elle a consisté au calcul des indicateurs de qualité d'un stock de noix, duquel un sac a été apporté sur le lieu de la formation. Les participants constitués en des groupes de travail sous la supervision des formateurs ont touché du doigt la réalité de terrain avec les kits complets mis à leur disposition. Une restitution a été faite en plénière par chaque groupe sur les points d'achoppement et des solutions trouvées.

A travers ces deux jours d'intense activité, les conseillers agricoles sont désormais mieux aguerris pour aider les producteurs à fournir des noix répondant aux normes de qualité, fixées dans le contrat 2024 entre la FENAPAB et l'usine Afokantan.

Ils donneront de bons conseils au cours des opérations de récolte, de post récolte et organiseront au mieux des pré-tests lors de la constitution des stocks au niveau des magasins de regroupement. Il faut rappeler que cet atelier entre dans le cadre de la consolidation des acquis des interventions d'Enabel sur la filière anacarde. C'est dans ce sens qu'Enabel accompagne depuis cinq ans, les acteurs du Cluster URCPA-AD_l'Usine Afokantan et Culruyt Group. Cet accompagnement vise la mise en place d'un système d'approvisionnement durable des noix de cajou à l'usine Afokantan, tout en garantissant le marché d'écoulement aux producteurs d'anacarde membre de la FENAPAB.

Pour la campagne 2024, les parties prenantes ont signé un nouveau contrat de 1950 tonnes (1550 tonnes de noix bio et 400 tonnes de conventionnelles).

NOS SERVICES

- Appui à la gestion des coopératives
- Appui à la production et gestion des exploitations agricoles
- Facilitation d'accès au financement, aux matériels et infrastructures de stockage
- Appui à la mise en marché collective des noix brutes de cajou
- Appui à la certification Biologique et Commerce Equitable
- Appui à la transformation artisanale
- Appui à la séquestration de carbone

Fenapab

+229 69 91 65 37
secretariat@fenapab.org



Fenapab Info

POUR UNE BONNE CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION

Des producteurs de Gommey sensibilisés sur la détermination de la qualité de noix brutes de cajou



13 producteurs/trices membres de l'Unité du Conseil Agricole (UCA) du village de Gommey dans la commune de Pèrèrè, département du Borgou, comprennent désormais mieux la mesure de la qualité de leurs noix brutes de cajou. Ils ont été sensibilisés le jeudi 29 février 2024 dans le cadre de la mission du Conseil Technique Production Végétale mis en œuvre par la Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin (FENAPAB) sous le financement de PACOFIDE.

La séance a essentiellement porté sur le processus de détermination des différents éléments d'appréciation de la qualité des noix brutes de cajou à savoir : le grainage, le taux d'humidité, le taux de défaut, le taux de corps étrangers et le KOR. De plus, les facteurs qui peuvent influencer chaque paramètre de qualité ainsi que les bonnes pratiques agricoles à réaliser pour garantir une bonne qualité des noix brutes de cajou ont été débattus.

La phase pratique a permis aux participants de mettre en application les acquis théoriques de détermination de la qualité sous l'assistance technique du conseiller agricole Richard ZAKARI. Au terme du processus, le KOR obtenu est de 48,72 Lb.



ACTIVITES

MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL TECHNIQUE "PRODUCTION VÉGÉTALE"

**Une équipe de la FENAPAB était à Pèrèrè,
Parakou, Djougou et Savè**



Dans le cadre de la mise en œuvre du Conseil Technique "Production Végétale" au bénéfice des producteurs d'anacarde, une équipe de la direction générale de la Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin (FENAPAB) était dans les communes de Savè, Pèrèrè, Parakou et Djougou pour une mission de suivi appui conseil au profit des conseillers agricoles et superviseurs. Au cours de cette mission qui s'est déroulée la semaine du 15 au 19 janvier 2024, des rencontres d'échange ont eu lieu avec les cellules communales, les superviseurs, les conseillers agricoles et quelques bénéficiaires sur la mise en œuvre des activités et le renseignement des outils du CT-PV. L'équipe a également apprécié la qualité des documents produits par les conseillers agricoles et les superviseurs. Elle a aussi fait et apprécié le point des activités de CT-PV menées par les conseillers agricoles et le suivi de celles-ci par les superviseurs de zone.

A chaque étape, deux recommandations ont été formulées à l'endroit des conseillers : démarrer la formation des producteurs sur les bonnes pratiques de récolte et post récolte des noix ; et organiser des suivis appuis conseils au profit des bénéficiaires des formations afin d'évaluer le taux d'application.

Et pour finir, les producteurs ont été invités à appliquer les enseignements reçus.

Il faut noter que cette mission se poursuit dans les autres communes les semaines à venir.

Fenapab Info

PARTENARIAT ENABEL/FENAPAB

**Un nouveau Programme pour consolider
les acquis de DEFIA4 /Enabel**



Le siège de la Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin (FENAPAB) à Parakou a accueilli les 18 et 19 janvier 2024 à l'atelier d'élaboration du plan d'actions entre la FENAPAB et le Projet d'Appui à une Agriculture Résiliente et à la construction de Systèmes Alimentaires Durables (PARSAD/Enabel) sur la période 2024/2025.

Cet atelier avait pour objectifs de :

- partager avec les Responsables de la FENAPAB, les grandes réalisations de DEFIA4/ Enabel au cours de la période 2022/2023 ;
- de définir les axes de collaboration et les acquis à consolider ;
- de partager avec les mêmes responsables les différentes réalisations de l'ONG ÉCLOSION dans l'appui à la transition agroécologique dans la région Atacora Donga en collaboration avec la FENAPAB.

Ont répondu présents à cette séance, la Présidente, Secrétaire Général, Trésorier Général, 1er et 3ème Responsable à la Commercialisation de la FENAPAB, le Directeur Général, l'Intervention Officer (OI) Anacarde de PARSAD/Enabel, du Coordonnateur Pays et Chef Projet de l'ONG ÉCLOSION, les Directeurs et Présidents Régionaux Atacora, Donga, Borgou et Alibori, les Présidents des Unions Communales des Coopératives des Producteurs d'Anacarde de Nikki, Kouandé et Bassila.

PROJET E-ANACARDE

La mission de formulation du Consortium se poursuit sans anicroche



La journée du mercredi 10 janvier 2024 a été marquée par une audience des représentants du comité de formulation du projet e-Anacarde à l'ambassade de la Belgique.

Reçus par la Cheffe de Coopération de l'ambassade et la Chargée de Programmes de l'ambassade, les représentants du comité de formulation composé de la Présidente de la FENAPAB, Sahadatou ATTA K., du Directeur Général de la FENAPAB, Mohamed BARANON, du Professeur Romain HOUSSA de l'Université de Namur, du Professeur Enoch ACHIGAN DAKO de l'Université d'Abomey Calavi et de Robin HUBLART expert méthodologique de projet de coopération mandaté par l'ARES, ont présenté à l'Ambassade le niveau d'avancement de la mission de formulation du projet e-Anacarde. Cette rencontre vise aussi à présenter les points d'attention du projet et à recueillir les conseils/recommandations de l'Ambassade.

L'ambassade, à son tour, a mis un accent particulier sur les questions liées au genre, à la durabilité et les possibilités de synergies et de complémentarités, avec les autres bailleurs nationaux ou internationaux pour l'atteinte des objectifs communs du projet e-Anacarde.

Les deux parties ont saisi l'occasion pour faire un tour d'horizon sur les interventions de la coopération Belge au Bénin et particulièrement les actions d'appuis à la FENAPAB sur le développement d'un modèle de cluster très profitable aussi bien aux producteurs des coopératives mais également aux autres acteurs de la filière.

La FENAPAB a aussi profité de cette occasion pour exprimer toute sa reconnaissance à l'ambassade pour les différentes actions d'appuis aux acteurs de la filière anacarde en particulier et aux acteurs du monde agricole au Bénin en général.



NOS VALEURS

-  **Justice sociale**
-  **Unité**
-  **Professionalisme**
-  **Intégrité**
-  **Transparence**
-  **Esprit coopératif**
-  **Respect**



📍 Résidence Ex CARDER BORGOU, Quartier Tranza (Parakou)
☎ 00229 69 91 65 37 ✉ secretariat@fenapab.org
🌐 www.fenapab.org 📺 Fenapab 📺 Fenapab CAJU
📺 FENAPAB 📺 FENAPAB CAJU



36 motos distribuées grâce au partenariat FENAPAB/PACOFIDE/ATDA4



Photo de famille

Pour faciliter l'atteinte des objectifs, la Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin (FENAPAB) a acquis du matériel roulant au profit des Conseillers Agricoles et Superviseurs. Cette acquisition de 36 motos de marque YAMAHA entre dans le cadre de la mise en œuvre du Conseil Technique Spécialisé « Production Végétale » dont la FENAPAB est adjudicataire du Lot 2 en Partenariat avec PACOFIDE/ATDA4.

La cérémonie officielle de remise desdits matériels roulants s'est déroulée le jeudi 28 décembre 2023 au siège de la FENAPAB à Parakou. Étaient présents, la Présidente de la FENAPAB et son Directeur Général, le Directeur Départemental de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Borgou, le Représentant du Maire de la ville de Parakou, le Représentant de la Cheffe Cel-

lule Communale de Parakou (Agence Territoriale de Développement Agricole ATDA Pôle 4), le Directeur de l'Agence de BANK OF AFRICA de Kpébié (Parakou), des représentants de CFAO MOTORS, des Partenaires Techniques et Financiers, des Elus et équipe Technique de la FENAPAB.

Dans son intervention, la Présidente de la FENAPAB Sahadatou ATTA KAKAYATCHI a invité les bénéficiaires à faire bon usage des matériels roulants mis à leur disposition tout en respectant le code de la route. « *C'est le lieu de remercier tous les partenaires techniques et financiers qui s'investissent dans le conseil agricole et nous les rassurons que la FENAPAB est un canal de développement des services aux producteurs* »

suite page suivante

MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL TECHNIQUE "PRODUCTION VÉGÉTALE"

36 motos distribuées grâce au partenariat FENAPAB-PACOFIDE/ATDA4



d'anacarde en République du Bénin », a-t-elle ajouté. « Je voudrais, en mon nom propre et au nom de tous les producteurs d'anacarde membres de la FENAPAB, exprimer mes remerciements à l'endroit du gouvernement de son Excellence Patrice Talon pour les multiples efforts qui se font pour le développement de la filière anacarde notamment ; la mise aux normes des anciennes plantations, les subventions pour l'installation de nouvelles plantations à base de jeunes plants performants, le Conseil Agricole ainsi que la promotion de la transformation locale. Je ne saurai ainsi oublier les partenaires Techniques et Financiers », a indiqué la Présidente pour finir.

Les bénéficiaires n'ont eu que des mots de gratitude à l'endroit des donateurs tout en s'engageant à utiliser ces matériels à bon escient.

Il faut noter que les 36 motos de marque YAMAHA acquises au profit des conseillers agricoles et superviseurs ont une valeur totale de 23 400 000 FCFA. Elles ont été achetées grâce à la collaboration concertée de PACOFIDE, BOA et de CFAO Motors.



ALBUM PHOTOS DE LA CEREMONIE DE REMISE DE 36 MOTOS AUX CONSEILLERS AGRICOLES ET SUPERVISEURS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL TECHNIQUE "PRODUCTION VÉGÉTALE"



RENCONTRE FENAPAB - COSI/BENIN

La protection sociale des producteurs au cœur des échanges



La Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin (FENAPAB) a reçu à son siège à Parakou, une délégation de la Confédération des Organisations Syndicales Indépendantes du Bénin (COSI-BENIN). C'était le jeudi 28 mars 2024 en présence de la Présidente de la FENAPAB Sahadatou ATTA KAKAYATCHI, du Directeur Général de la FENAPAB, des techniciens et producteurs de la Fatière.

Pour le SG COSI-BENIN Noël CHADARE, le monde agricole est laissé pour compte pendant qu'il produit de la richesse. Il était donc question de faire le bilan sur l'état des lieux de la protection sociale dans ce secteur afin de voir si les travailleurs du monde agricole sont pris en compte par le projet ARCH (Assurance pour le Renforcement du Capital Humain) du gouvernement Béninois. « On retient que le chemin à parcourir est encore important et long. On est au début, on n'a pas évolué outre mesure... Nous devons revoir l'approche que nous avons eu jusque-là pour que les travailleurs bénéficient de la protection sociale », a-t-il indiqué en espérant pouvoir aider les travailleurs du monde agricole grâce à la collaboration de la FENAPAB.

Fenapab Info

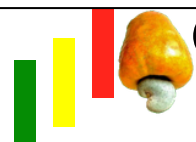
La Présidente de la FENAPAB Sahadatou ATTA KAKAYATCHI a exprimé ses gratitude à l'endroit de la COSI – BENIN pour cette démarche, qui n'est pas la première, étant donné que la FENAPAB a déjà bénéficié de par le passé du soutien de la COSI, à travers le don en matériels de protection des travailleurs tels que des gants, des bottes, des lunettes etc. Elle a également salué le Gouvernement du Bénin pour la mise en œuvre du projet ARCH, même si ce dernier peine à réellement prendre en compte toutes les localités d'intervention de la FENAPAB. La Présidente a donc invité la COSI à intervenir dans ce sens pour le bien-être des producteurs.



NOTRE VISION

" D'ici 2026, la FENAPAB est une organisation viable, représentative, bien gouvernée, oeuvrant pour la promotion de l'agro écologie, du commerce équitable et à l'amélioration des conditions de vie des producteurs/-trices d'anacarde du Bénin "

Résidence E. CARDER BORGOU, Quartier Tranza (Parakou)
Tél : 02229 69 91 65 37 • secretariat@fenapab.org • www.fenapab.org
FENAPAB FENAPAB CAJU FENAPAB CAJOU FENAPAB



PROJET PRO-CASHEW**Une mission dans les communes d'intervention au Bénin**

Pour s'assurer de la réalisation effective des différentes activités sur le terrain et recueillir la perception des bénéficiaires sur leur niveau de satisfaction afin de faire des recommandations pour la pérennisation des acquis, le projet PRO-CASHEW à travers son Chargé de Programme Régional (CPR), a organisé du 28 février au 5 mars 2024, une mission de suivi dans les zones d'intervention des structures auxquelles les subventions ont été accordées. Conduite par une équipe composée du CRP PRO-CASHEW, du Chef Service Formation Opérationnelle et Promotion de l'entrepreneuriat ATDA4 et du Responsable Production FENAPAB, la mission a parcouru les communes de Bembéréké, Sinendé, Kouandé, Bantè, Savè, Kétou et Tchaourou. Dans l'ensemble, les interventions ont été effectives et les bénéficiaires ont réellement fait usage des subventions de PRO-CASHEW.

Il faut rappeler que le Projet Pro-Cashew est un projet visant le développement de la filière anacarde dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest dont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria. Il est mis en œuvre par Cultivating New Frontiers in Agriculture (CNFA) et s'est fixé pour but parmi tant d'autres d'accroître la compétitivité de la noix de cajou brute ouest-africaine sur le marché international. Pour atteindre ce but, le projet a accordé certaines subventions aux organisations et entreprises du Bénin parmi lesquelles figurent les démembrements (URCPA) de la Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin (FENAPAB), KOROSHO, CFRA et autres.

Ces organisations et entreprises sont conviées en ce qui les concerne à offrir certains services à leurs membres dans divers domaines d'activité (la Réhabilitation et la Rénovation des Vergers, la Résilience Climatique, la Vulgarisation Agricole, Accès aux Equipements pour les fournisseurs de services Agricoles) à travers ces subventions que PRO-CASHEW leur a accordées.



ACTIVITES

SÉANCE DE RECYCLAGE DANS LE BORGOU SUD

Des conseillers agricoles savent un peu plus sur le contrôle de qualité des noix de cajou



En prélude aux séances de sensibilisation et de démonstration très prochaines au profit des Producteurs/trices d'Anacarde accompagnés dans le cadre du Conseil Technique Production Végétale mis en œuvre par la Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin (FENAPAB) sous le financement de PACOFIDE, des Conseillers Agricoles du Borgou Sud ont suivi une séance de recyclage sur la détermination de la qualité des noix de cajou.

La séance s'est déroulée le lundi 26 février 2024 au siège de l'URCPA-BA à Parakou sous la supervision de Orou Méré KARAMI.

Il faut préciser que les Conseillers Agricoles à leur tour sont appelés à sensibiliser et démontrer aux producteurs sous leur encadrement, l'importance du processus de détermination de la qualité des noix ; un facteur très important pour les partenaires.



Fenapab Info

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'URCPA OUÉMÉ PLATEAU

Le Conseil d'Administration (CA) rend compte à ses membres

. Trois grandes recommandations proposées par l'AGO au C.A



Le Conseil d'Administration (CA) de L'Union Régionale des Coopératives de Producteurs d'Anacarde des départements de l'Ouémé-Plateau, conformément à son statut et règlement, a tenu le vendredi 17 février 2024 à son siège à Kétou, sa première Assemblée Générale Ordinaire. En présence du Président du Conseil de Surveillance de la Fédération Nationale des Producteurs d'Anacarde du Bénin (FENAPAB) et des Élus des Unions Communales des Coopératives de Producteurs d'Anacarde (UCCPA) de Kétou, Adja-Ouèrè, Pobè, et Sakété, le CA URCPA OP a présenté le rapport technique et financier.

A la suite de la présentation du CA, le Conseil de Surveillance a également présenté son rapport.

Au terme de cette session, trois grandes recommandations ont été proposées par l'AGO au Conseil d'Administration. Il s'agit :

- sensibiliser les producteurs sur le remboursement des crédits agricoles ;
- sensibiliser les producteurs sur la recherche du marché ;
- organiser des descentes régulières pour le suivi des activités de commercialisation sur le terrain.



INTER.

CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION DE LA NOIX DE CAJOU ANNÉE 2024 EN CÔTE D'IVOIRE

Le gouvernement fixe le prix plancher à 275F CFA/Kg



À travers une conférence de presse animée par le Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, le mercredi 21 février 2024, le gouvernement ivoirien a fixé le prix minimum bord champ de la noix de cajou à 275F CFA par kilogramme pour la campagne cajou 2024. Le prix minimum magasins intérieurs acheteurs est à 300F CFA/Kg, celui intérieurs transformateurs à 329F CFA/Kg, tandis que le prix minimum magasins portuaires est à 359F CFA/Kg. Le prix CAF de référence est quant à lui fixé à 1 105 USD/T.

A promotional graphic for 'ALAFIA CAJOU' featuring a pile of cashews. It includes a map of the Atacora region in Benin, a '100% NATUREL 0% de Cholestérol' badge, and nutritional information.

ALAFIA CAJOU

100% NATUREL
0% de Cholestérol

Riche en phosphore, magnésium et fer.

Pour 30 g:

774 kJ 185 kcal	Matières Grasses 15 g	Saturée 2,9 g	Sucres 2,4 g	Sel <0.01 g
9%	22%	14%	3%	0%

Pour 100 g : 2580 kJ / 616 kcal

+229 69 89 85 67

Fabriqué et conditionné au Bénin par les femmes transformatrices de l'Union Régionale des Coopératives des Producteurs d'Anacarde de l'Atacora-donga (URCPA-AD)

Fenapab Info

LANCEMENT OFFICIEL DE LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION DE LA NOIX BRUTE DE CAJOU AU TITRE DE L'ANNÉE 2024 AU BURKINA FASO :

310F CFA/Kg comme prix plancher adossé au KOR 45



La campagne 2024 de commercialisation de la noix brute de cajou au Burkina Faso a été officiellement lancée le samedi 17 février 2024 à la Maison de la Culture à Bobo Dioulasso. Selon le Comité Interprofessionnel de l'Anacarde du Burkina Faso (CIAB) et ses maillons, le prix minimum bord champ de la noix brute de cajou est annoncé à 310 francs CFA par kilogramme, adossé au standard de qualité KOR 45.

Pour le CIAB et ses maillons, ce prix minimum réglera la commercialisation de la noix brute de cajou au Burkina Faso pendant la campagne 2024.

Il faut noter que le prix minimum bord champ représente le prix en dessous duquel on ne peut vendre ou acheter la noix brute.

Bonne campagne aux producteurs burkinabé

A green infographic titled 'Fenapab' and 'Cajou du Bénin' showing 'NOS VALEURS' (Our Values) in a large white arrow pointing right. A list of seven values is on the right, each with a bell icon.

Fenapab
Cajou du Bénin

NOS VALEURS

- Justice sociale
- Unité
- Professionalis
- Intégrité
- Transparence
- Esprit coopératif
- Respect

secretariat@fenapab.org
+229 69 91 65 37

